

MOBILITE



DELIB 2025-53 > Instauration du Versement Mobilité

DELIB 2025-54 > Création navette Monte-Olmo

Instauration du VM – Versement Mobilité

Le versement mobilité est une taxe locale facultative, destinée à financer les services de mobilité, pouvant être instauré uniquement par une collectivité disposant de la compétence AOM.

Il est **prélevé sur la masse salariale des employeurs privés et publics de plus de 11 salariés** (selon Article L1320-1 du code de la sécurité sociale) **situés dans le ressort territorial de l'AOM.**

Il constitue la **principale ressource fiscale des collectivités organisatrices de la mobilité** pour développer, moderniser et exploiter leurs réseaux et services de transport.

Le produit du versement mobilité **peut être mobilisé pour financer tout ou partie des dépenses d'investissement ou de fonctionnement liées à l'organisation de la mobilité.**

L'instauration du versement mobilité est conditionnée à l'organisation par l'AOM d'un service régulier de transport public de personnes (ligne de bus par exemple), à l'exception des services de transport scolaire.

Le Versement Mobilité est **collecté par les organismes sociaux (URSSAF et MSA) auprès des employeurs** selon les mêmes modalités que les cotisations sociales. Les MSA conservent 1% de frais de collecte sur les sommes collectées auprès des employeurs, et les URSSAF conservent 0,50 % de frais de gestion et 0,50 % de frais de non-recouvrement.

Les employeurs assujettis doivent payer le **VM calculé comme suit : salaires bruts x taux du VM.**

Instauration du VM – Versement Mobilité

Le taux plafond du versement mobilité (VM) est fixé par la loi et dépend de la population de l’AOM :

	AOM touristique < 10000 hab.	AOM entre 10000 et 50000 hab.	AOM entre 50000 et 100000 hab.	AOM > 100000 hab.
Sans TCSP*	0,55 %	0,55 %	0,55 %	1 %
Avec TCSP*			0,85 %	1,75 %
Bonus EPCI		0,05 %	0,05 %	0,05 %
Bonus si > 1 commune touristique		0,2 %	0,2 %	0,2 %
TOTAL Max VM	0,55 %	0,80 %	1,10 %	2 %

*TCSP = Transport en commun en site propre



La communauté de communes Marana Golo, comptant près de 25000 habitants et 10 communes touristiques, peut définir un taux de versement mobilité compris à un **taux maximal de 0,8 % de la masse salariale assujettie**.

Instauration du VM – Versement Mobilité

La communauté de communes a fait appel à un prestataire extérieur pour évaluer le potentiel de versement mobilité. En effet, les conditions d’assujettissement au versement mobilité sont complexes. A partir du nombre de salariés et du salaire moyen brut 2025 des employeurs du territoire Marana Golo, le prestataire a déterminé le potentiel de masse salariale assujettie au Versement Mobilité. Il ressort une masse salariale de 184,9 M€, auquel un abattement de 5% est préconisé pour prendre en compte une certaine évolution de la conjoncture économique.

Nous retiendrons donc une **assiette de 175,7 M€** pour la recette potentielle du VM pour Marana Golo. Celle-ci étant réparties comme suit :

Commune	Masse salariale théorique	Masse salariale assujettie après abattement de 5%
BIGUGLIA	58 516 k€	55 590 k€
BORGIO	68 638 k€	65 206 k€
LUCCIANA	57 476 k€	54 602 k€
MONTE	283 k€	269 k€
TOTAL	184,9 M€	175,7 M€

Instauration du VM – Versement Mobilité

Le versement mobilité sera destiné au **financement des services de mobilité** suivants :

• Création d'un réseau de transport en commun régulier sur le territoire de Marana Golo	Coût de fonctionnement : ~ 315k€/an
• Maintien de l'extension de la ligne A de la CAB : Palais de justice <> Casatorra	Coût de fonctionnement ~ 65 k€/an
• Développement d'une offre de transport depuis les villages du territoire, en rabattement vers les gares et nœuds d'intermodalité du territoire	Coût de fonctionnement ~ 40 k€/an
• Création d'un réseau de 94 km de voies cyclables, continu et sécurisé	Coût d'aménagement (hors études préalables) ~ 733 k€/an
• Pérenniser la formation Savoir Rouler à Vélo (élèves de CM2)	Coût de fonctionnement ~ 20 k€/an
• Proposer un service de location de vélo longue durée à l'attention des habitants et actifs du territoire	Coût d'investissement ~ 65 k€ Coût de fonctionnement ~ 20 k€/an
• Déployer une offre de stationnement vélo	Coût d'investissement ~ 30 k€/an (sur 5 ans)
• Communiquer sur l'offre de mobilité du territoire et organiser des événements pour encourager au report modal	Coût de fonctionnement ~ 3 k€/an
• Développer le covoiturage à l'échelle du bassin d'emploi	Pas encore estimé

Budget estimatif annuel ~ 1 293 k€

Instauration du VM – Versement Mobilité

	Recette potentielle pour un VM pour un taux à			
	0,2 %	0,4%	0,6 %	0,8%
Masse salariale estimée assujettie au VM = 175,7 M€	348 k€	696 k€	1 043 k€	1 391 k€
Soit en moyenne une charge annuelle par salarié de	72 €	145€	217€	290 €

Budget estimatif annuel des projets de mobilité (hors études préalables)
~ 1 293 k€



La commission mobilité, réunie le 07/05/25, souhaite instaurer le VM au taux plafond de 0,8%
Le comité des partenaires, réuni le 02/06/25, émet un avis favorable à l'instauration du VM au taux de 0,80%

7 mai

**COMMISSION
MOBILITE**

- Information des élus sur les projets en cours
- Présentation du Versement Mobilité

2 juin

**COMITE DES
PARTENAIRES**

- Consultation obligatoire pour avis sur la stratégie mobilité et l'instauration du VM

Avant le 21 juin

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

Délibération pour l'instauration du VM

Avant le 1^{er} juillet

- Transmission de la délibération à l'URSSAF et la MSA

1^{er} septembre

- Début de prélèvement du VM aux entreprises

Novembre

- Premières recettes du VM reversées à la CCMG

Création d'un service de transport pour Monte et Olmo

Trajet aller :

14h départ de Ferlaja

Passage à Monte, Carogno, Olmo, Angiolasca

14h45 desserte de la gare de Casamozza

14h55 terminus zone commerciale de Borgo

Trajet Retour :

18h30 départ zone commerciale de Borgo

18h45 desserte de la gare de Casamozza

Passage à Angiolasca, Olmo, Carogno, Monte

19h30 terminus Ferlaja



Fréquence de desserte :

Tous les mercredis de l'année (y compris vacances scolaires)



Budget

Financier	Part (en %)	Montant (en Euros)
Etat (Fonds vert axe 3)	50 %	15 600 €
Participation de la CC Marana Golo	25 %	7 800 €
Participation de la commune de Monte	20 %	6 240 €
Participation de la commune d'Olmo	5 %	1 560 €
TOTAL sur 24 mois en € HT	100 %	31 200 €

> Demande de subvention fonds vert Axe 3 – développement des mobilités durables en zones rurales

Coût de fonctionnement du service de transport pour 24 mois